



Le journal
d'Arlette Laguiller

Face aux mesures du gouvernement



Les travailleurs doivent contre-attaquer

STX nationalisé
Rien qui protège
les travailleurs

page 3

Migrants
Brutalités
policières

page 5

SNCF, incendies
À force de faire
des économies...

page 12

Les mesures antiouvrières de l'été et les combats qui nous attendent à la rentrée

La décision de réduire de cinq euros par mois les aides personnalisées au logement (APL) est une mesure anti-ouvrière de plus. 90 % de l'APL va aux 30 % des ménages les plus pauvres. Et c'est dans leurs poches que le gouvernement ira prendre 400 millions d'euros par an. C'est abject et ça fait partie de la guerre que Macron et Philippe mènent aux travailleurs depuis leur arrivée au pouvoir.

La nationalisation des chantiers navals STX de Saint-Nazaire fait aussi l'actualité. Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a justifié l'intervention de l'État en disant que ce n'était « ni une décision de droite ni une décision de gauche. C'est une décision pour la France. » Des dirigeants politiques de tous les bords, du FN, de droite, de gauche et de la France insoumise, ont acclamé l'annonce de cette mesure. Cela ne la rend pas meilleure. Ces politiciens bourgeois ont beau être rivaux, ils se retrouvent tous quand il s'agit de mystifier les travailleurs.

Car où est la garantie que les 7 300 emplois directs et indirects, chez STX et les sous-traitants, seront préservés ? En réalité, il s'agit d'abord d'un coup de communication de Macron lui permettant de faire l'unanimité autour de lui et pour pas cher. Quant à cette prétendue nationalisation, il s'agit bien plus d'une préemption momentanée. Bruno Le Maire a largement insisté sur son côté « temporaire ».

Les gouvernements français et italien sont en négociation et cette mesure de l'État français est un élément de la négociation. La préoccupation des deux gouvernements n'est sûrement pas le sort des travailleurs mais les intérêts des grands groupes industriels qui lorgnent les commandes des chantiers navals de Saint-Nazaire. Macron ne se bat pas pour les travailleurs des chantiers mais avec leur peau ! Et quand on voit comment il refuse de lever le petit doigt pour aider les 277 ouvriers de GM&S à La Souterraine dans la Creuse, il n'y a aucune illusion à se faire.

Et puis, ce gouvernement prépare sa réforme du code du travail. Son contenu précis sera révélé fin août et les ordonnances qui la rendront effective seront publiées fin septembre. Mais la loi qui encadre tout cela est déjà passée au Parlement et les informations distillées au compte-gouttes par le gouvernement ne laissent aucun doute : il s'agit d'une attaque frontale contre le monde du travail.

« Notre modèle social n'est plus adapté à notre temps » a déclaré la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Cette ancienne DRH de chez Danone, dont on vient d'apprendre qu'elle avait touché un bonus de plus d'un million d'euros en 2013 après un plan social qui avait supprimé 900 emplois, parle le langage patronal. L'objectif de sa loi vise à faire table rase de ce qui, dans le code du travail, encombre encore un peu le patronat.

Le temps de travail, le niveau des salaires, la rémunération des heures supplémentaires... tout cela sera décidé à l'échelle de l'entreprise. Ce qui formellement unifiait un tant soit peu les travailleurs, ce qui était le fruit des luttes ouvrières du passé, le gouvernement veut s'en débarrasser et le remplacer par des accords d'entreprise ou des accords de branche.

Il veut aussi faciliter les licenciements collectifs et individuels. Pour les patrons, il va même « créer un formulaire de licenciement simple à remplir », comme a dit la ministre du Travail. Alors que pour les salariés, les formulaires à remplir pour saisir les prud'hommes sont devenus bien plus complexes depuis la loi Macron, pour décourager bien des travailleurs d'aller en justice.

Le gouvernement veut mener son offensive le plus vite possible en sachant qu'aucune opposition parlementaire ne pourra la retarder et en espérant que la classe ouvrière ne réagisse pas trop.

Aucune direction syndicale n'a répondu à cette déclaration de guerre comme il aurait fallu, en dénonçant dès le départ les plans gouvernementaux. Toutes ont joué le jeu des réunions avec le ministère du Travail. Les responsables de la CGT, même s'ils ont participé à cette comédie, ont cependant appelé à une journée de mobilisation nationale le mardi 12 septembre. Solidaires et quelques unions départementales et fédérations syndicales FO s'y sont déjà associées.

C'est une date qui doit être un point de départ et de regroupement de la contestation ouvrière contre toutes les attaques patronales et gouvernementales. Il faut montrer qu'il y a des femmes et des hommes qui comptent bien ne pas se laisser faire.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		JO Paris 2024	12	GM&S : la lutte continue	9
STX nationalisé : Macron se fait mousser	3	Incendies de forêts : économies criminelles	12	Fonderies du Poitou : intérimaires et frondeurs	9
Loi travail : répondre à l'attaque	3	DANS LE MONDE		Bois-Debout - Guadeloupe : nouveau bras de fer	10
Pénicaud : comment gagner des millions	3	Mayotte : luttons victorieuses	6	Saint-Gobain PAM : vers des suppressions d'emplois	10
Moralisation de la vie politique : poudre aux yeux	4	Catalogne : l'impasse du nationalisme	6	Michelin Clermont-Ferrand : moins de travailleurs, plus de profits	10
Prud'hommes : course d'obstacles	4	Venezuela : derrière la crise politique	7	TIM - Nord : d'un vautour à l'autre	10
Collectivités locales : coupes budgétaires	4	Maroc : Mohamed VI contesté	7	SNCF Montparnasse : panne géante, choix néfastes	12
Migrants : hypocrisie criminelle	5	IL Y A 50 ANS		RUSSIE 1917	
Pesticides : Hulot couvre les empoisonneurs	5	1967 : la révolte noire de Detroit	8	Vers le bonapartisme	11
Flamanville : les déchets cachés	5	ENTREPRISES		CARAVANES	
		Opalines de Foucherans : grève victorieuse	9	Les étapes des caravanes de Lutte ouvrière	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

STX nationalisé : Macron se fait mousser à peu de frais

L'annonce par le gouvernement de la nationalisation temporaire du chantier naval STX de Saint-Nazaire en a surpris plus d'un. Mais si le but de Macron était de redorer son blason en créant autour de cette décision une forme d'union nationale, c'est réussi. Du moins en ce qui concerne les partis qui aspirent à gouverner les affaires de la bourgeoisie.

En effet, à droite comme à gauche, on se félicite de cette décision. Le maire PS de Saint-Nazaire avait chaudement approuvé l'accord passé précédemment entre Hollande et Fincantieri en déclarant : « L'objectif est atteint : Fincantieri n'est pas majoritaire et pendant vingt ans, l'État français garde son droit de préemption si cet actionariat ne fonctionne pas. » Le même est aujourd'hui tout aussi satisfait : « Cette décision [la dénonciation de l'accord précédent] va permettre à l'État français de disposer du temps nécessaire à la renégociation d'un pacte d'actionnaires industriel robuste et stable dans le temps. »

Même satisfaction à droite et, bien sûr, de la part de la toute nouvelle députée En Marche de la circonscription.

Le FN a salué la décision au nom « de la préservation

des intérêts stratégiques et industriels de la France ». Et Mélenchon, pour la France insoumise, a déclaré : « Le gouvernement s'est rendu compte du désastre qui menaçait. »

Bref, tous ceux qui veulent nous faire croire que le danger viendrait de l'étranger sont satisfaits. La démagogie nationaliste pour faire remonter la cote de Macron, en baisse dans les sondages, fonctionne à plein régime.

Il y a quand même quelques responsables de la bourgeoisie qui manifestent leur inquiétude. Parce que la démagogie protectionniste, c'est très bien pour détourner la colère de la population sur des chimères. Mais de nombreux capitalistes français placent leurs capitaux en Italie sans entrave de la part du gouvernement italien. Ils voudraient bien



Aux chantiers de Saint-Nazaire, le 22 mai.

pouvoir continuer à prélever leur part de profit sur le dos des travailleurs italiens sans que le gouvernement italien n'y mette le holà. Et ce dernier pourrait bien revoir son attitude si, en matière de démagogie protectionniste, Macron passait des paroles aux actes.

En ce qui concerne les travailleurs de l'entreprise, la surprise et la méfiance dominant.

Les élections professionnelles qui se sont tenues il y a quelques semaines ont confirmé la CGT comme premier syndicat de l'entreprise. Or, tout au long du feuillet de la revue du chantier naval, la CGT a défendu l'idée que la nationalité du propriétaire importait peu. Que ce qui comptait était le rapport de force que les salariés

étaient capables d'imposer face à une direction qui est restée d'une étonnante stabilité quels que soient les actionnaires qui se sont succédé, français, norvégiens, sud-coréens et peut-être demain italiens.

Sous cette direction, et sous le contrôle de l'État français (dont la participation n'est jamais descendue en dessous de 33%), les conditions de travail et de salaire se sont dégradées de manière continue. L'effectif ouvrier a dégringolé et ne représente plus aujourd'hui que 35 % de l'effectif de l'entreprise, alors que la construction des paquebots réclame une abondante main-d'œuvre. Elle est aujourd'hui fournie majoritairement par la sous-traitance, les CDD, les intérimaires et par un important

contingent de travailleurs détachés venant de toute l'Europe. C'est cette organisation de la précarité qui a permis de tirer les salaires vers le bas et de détériorer les conditions de travail.

Et c'est cette situation que le gouvernement Macron veut aggraver.

Alors, faire croire que l'État français pourrait être une protection pour l'emploi et les salaires est un mensonge d'autant plus difficile à faire passer que c'est ce même État qui est à l'offensive contre le monde du travail. Et que, dès son retour de vacances, une majorité de travailleurs sait qu'elle aura à se défendre contre les attaques préparées par le gouvernement au cours de l'été.

Correspondant LO

Loi travail aggravée : répondre à la hauteur de l'attaque

Tout est mis en œuvre par le gouvernement Macron-Philippe pour que sa promesse au patronat soit tenue : la loi travail renforcée dans ses attaques antiouvrières sera en place à la rentrée.

Le calendrier est fixé. Une fois la loi d'habilitation sur la réforme du Code du travail adoptée, le contenu des ordonnances devrait être dévoilé fin août, et les ordonnances elles-mêmes signées fin septembre. Dans la phase actuelle, le Sénat majoritairement LR

et l'Assemblée majoritairement macroniste avaient paraît-il quelques divergences sur la rédaction des articles de la loi d'habilitation. Une commission mixte a permis de les surmonter et le projet de loi a été adopté en quelques jours.

La « priorité est de libérer les énergies des entreprises pour embaucher », a dit le ministre du Travail Pénicaud. Voilà de nouveau la fable prétendant qu'il faut aux patrons toute facilité pour licencier, afin qu'ils n'aient pas peur d'embaucher. La loi dispenserait désormais les entreprises déclarant un plan social en cas de licenciement collectif d'avoir à prendre en compte la bonne santé de leurs filiales à l'étranger. C'est là une des faces du « Rubik's cube de la rénovation du modèle social » qui « n'est plus adapté à notre temps », selon la ministre. L'ancienne DRH de Danone, sans vergogne, avoue préparer un drôle de jeu permettant, entre les mains des bourgeois et de leurs sous-fifres, d'abolir les quelques droits protégeant encore un tant soit peu les travailleurs.

Temps de travail à durée élastique, salaires revus à la baisse, heures supplémentaires imposées et pas nécessairement rémunérées, c'est à l'échelle de l'entreprise que ces pressions s'imposeront, avec à la clé



la menace du licenciement pour qui n'accepte pas. Dans la loi travail aggravée, les accords d'entreprise ou de branche auront force de loi, et le Code du travail, même s'il ne constituait qu'un cadre peu contraignant pour les employeurs, ne sera plus qu'une vague référence. La pression du chômage aidant, les travailleurs risquent d'être de plus en plus soumis à la loi de la jungle, celle des capitalistes et des financiers, qui exigent une rentabilité de plus en plus grande.

Macron et le patronat projettent de soumettre le monde du travail à un feu

serré d'attaques. Les directions syndicales, CFDT et FO en particulier, pressées de se rendre aux séances de parlotte, sont muettes, si ce n'est complices. Cependant une date émerge, le 12 septembre, à l'appel de la CGT, Solidaires et la FSU, où grèves et manifestations devront faire entendre la réaction des travailleurs, chômeurs et retraités. Ce ne sera qu'une première étape, nécessaire même si évidemment elle ne sera pas suffisante, pour arrêter l'offensive macro-patronale.

Viviane Lafont

Pénicaud : comment gagner des millions

Avant d'être ministre, Pénicaud avait travaillé dans le groupe Danone en tant que directrice générale des Ressources humaines. Cela lui a permis de bénéficier de stock-options, c'est-à-dire le droit d'acheter des actions du groupe à un tarif préférentiel et de les revendre lorsque leur prix est au plus haut.

Après avoir beaucoup baissé avec la crise de 2008, le cours des actions Danone a connu une

grosse remontée, surtout en février 2013 lorsque le trust a annoncé plus de 900 suppressions de postes. C'est ainsi que la DRH Pénicaud, qui avait donc préparé les suppressions d'emplois, put vendre en avril 2013 ses actions, en hausse de 60%, gagnant en un coup plus d'un million d'euros.

Pour se défendre, Pénicaud a déclaré que tout cela était légal. Eh oui...

A.V.

Moralisation de la vie politique : de la poudre aux yeux

Ce 29 juillet, après une semaine de grand cirque parlementaire, l'Assemblée a adopté le projet de loi intitulé **Restauration de la confiance dans la vie politique**.

Pendant que des mauvais coups se préparent contre les travailleurs, le débat a constitué un opportun écran de fumée. Contrairement à certaines promesses de Macron, la loi n'interdira pas la très lucrative activité de conseil, qui permet aux députés de facturer leurs connaissances des rouages du système et leurs carnets d'adresses aux affairistes de tout poil. Même la réserve parlementaire, cette enveloppe pratique pour favoriser le clientélisme, ne disparaîtra qu'en 2024... si même elle disparaît

Les fameux lobbys

évoqués dans les débats, n'ont, eux non plus, rien à craindre de cette loi. Au contraire, un député parisien LREM a pu déclarer : « *L'activité de lobbying est essentielle, bien qu'en France la vision en soit négative [...] On a besoin de travailler avec eux, c'est essentiel pour défendre nos dossiers* ».

Les députés macronistes ont par ailleurs tenu à défendre le « verrou de Bercy ». Ce verrou laisse au seul occupant du ministère des Finances, à Bercy, le droit de déposer plainte ou de poursuivre ou pas, un fraudeur fiscal. En 2013, s'il n'avait pas été poussé à

la démission par la révélation du scandale, Cahuzac aurait dû décider ou pas d'engager des poursuites contre lui-même.

Les mêmes ont maintenu l'opaque indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) chargeant le Parlement de procéder lui-même au contrôle d'éventuelles notes de frais des élus. Pots-de-vin, dessous de tables et conflits d'intérêt ont encore de beaux jours. Et surtout, il n'y aura aucune loi pour s'en prendre aux corrupteurs.

Le gouvernement a donc renoncé jusque dans l'intitulé à faire croire que l'on pouvait moraliser la vie politique. Il n'est pas possible de moraliser le capitalisme pas plus que son État.

Christian Chavaux

Collectivités locales : coupes budgétaires

Le gouvernement Macron ne cache pas vouloir faire des cadeaux aux entreprises et aux plus riches. Mais il doit trouver l'argent quelque part. Il a ainsi profité de la période estivale pour sortir un décret, le 20 juillet, instaurant une série de coupes dans plusieurs budgets qui aidaient un peu les classes populaires.

Par exemple, il a décidé de réduire de 46,5 millions d'euros, soit une baisse de 11 %, les crédits du programme appelé « politique de la ville ». Ce budget est destiné à améliorer les conditions de vie dans les 1 514 quartiers dits prioritaires, et dans lesquels vivent plus de 5 millions de personnes. Il permet notamment de financer des associations et des centres sociaux qui interviennent dans la culture, le sport,



Dépouiller les quartiers populaires ?

l'éducation ou l'aide à la formation par exemple.

Certaines préfectures ont déjà reçu des consignes pour annuler les projets qui n'étaient pas encore payés. Cela a fait réagir plusieurs élus locaux qui craignent de voir se dégrader encore plus vite la vie dans ces quartiers, avec une augmentation des problèmes de délinquance et de violence. Comme l'a déclaré le président de

l'Association des maires Ville et Banlieue : « *L'objectif du gouvernement serait d'arriver, dès 2018, à amputer le budget de 100 millions d'euros, soit un quart du total. Ils jouent avec le feu !* »

Tout cela, le gouvernement le sait très bien, mais pour servir les riches, il est prêt à laisser les quartiers populaires se dégrader toujours plus.

Arnaud Vautard

La Baule : sous la plage, les profits

La municipalité de La Baule et l'État avaient décidé fin 2016 de confier la gestion de la plage de cette station balnéaire au groupe Veolia, qui doit fixer les règles et loyers aux exploitants des activités – restaurants, clubs de voile, clubs pour enfants – qui parsèment les cinq kilomètres de

la grève.

Mais les appétits de Veolia, qui prévoit une redevance croissante, allant de 452 000 euros la première année à 805 000 la quatrième, ont attisé le mécontentement des exploitants et de la population. Devant la protestation, la municipalité s'est dite prête à

reprendre la gestion de la plage, mais l'État continue de promouvoir Veolia.

Eh oui, ce grand groupe privé essaye de faire les poches des usagers... même quand ils sont en maillot de bain. Et le gouvernement accourt à sa rescousse !

Correspondant LO

Prud'hommes : une course d'obstacles

Depuis la loi Macron d'août 2015 et ses décrets d'application un an plus tard, la baisse du nombre de dossiers déposés aux Prud'hommes est très importante.

Au tribunal de prud'hommes de Paris, le plus important de France, sur les six derniers mois de 2016, il y aurait 40% de dossiers déposés en moins. Au Tribunal de Bobigny, le deuxième du pays, 30% de dossiers de moins. Et en ce qui concerne les affaires jugées en urgence, les référés, ce serait même 47% en moins à Paris.

Cette baisse des dépôts de dossiers ne correspond bien sûr pas à une baisse des attaques patronales. Mais d'abord à la loi Macron, qui oblige désormais à présenter un dossier plus complexe, comportant sept pages au lieu d'une et devant d'emblée comprendre toutes les pièces justificatives. Cette baisse s'explique aussi par la loi El Khomri qui autorise un barème indicatif pour fixer le montant des indemnités en cas de licenciement abusif. Dans la pratique, les indemnités accordées sont diminuées. Alors, entre le coût d'un avocat auquel il faut absolument faire appel

si on veut surmonter tous les obstacles administratifs et le gain que l'on peut espérer obtenir, certains salariés renoncent.

Ceux qui parviennent à déposer leur dossier ne peuvent pas espérer un traitement rapide de leur cas, car le personnel est en sous-effectif. Les délais d'attente peuvent aller jusqu'à deux ou trois ans !

Pour les salariés, ce sont des obstacles supplémentaires, des indemnités en baisse, des tribunaux des prud'hommes au ralenti. Par contre, pour le patronat, c'est l'inverse. Dans une interview à la presse, le ministre du Travail Pénicaud a expliqué que le gouvernement faciliterait la tâche aux licenciés. Elle a déclaré : « *Nous allons créer un formulaire de licenciement simple à remplir car il n'est pas normal qu'un employeur soit condamné parce qu'il a mal rédigé la lettre de licenciement* ». C'est tout dire !

Cédric Duval

Économies : les premières touchées

Le 1^{er} juillet, pour des raisons budgétaires, la préfecture du Loiret a supprimé deux postes d'intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie (ISCG) auprès des femmes victimes de violences.

Le dispositif a pourtant fait ses preuves depuis sa création en décembre 2015. En 2016, les ISCG du Loiret ont accompagné 425 femmes, auxquelles ils apportent un soutien social, juridique et psychologique lorsqu'elles se rendent au commissariat.

La suppression brutale de leurs postes, annoncée par France Bleu le 7 juillet, a aussitôt suscité l'indignation de l'association, l'Aidaphi, qui salarie ces deux travailleurs sociaux et qui percevait pour cela les financements de l'État, mais aussi d'une partie de la presse nationale et même du syndicat de police SCSI (Syndicat des cadres de la sécurité intérieure). Comme l'expliquait sur France Bleu un éducateur spécialisé de

l'Aidaphi : « *Les violences conjugales, c'est un phénomène complexe, qui nécessite une approche particulière par des travailleurs sociaux formés. Ce n'est pas le boulot des policiers ni des gendarmes de faire du soutien aux femmes victimes de violences.* »

Devant le tollé, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a finalement déclaré, dès le 8 juillet, qu'elle demandait des crédits en urgence pour que le préfet du Loiret rétablisse les deux postes. C'est tant mieux. Mais pour ces deux postes sauvés in extremis, combien de postes tout aussi indispensables ont disparu ou disparaîtront pour des raisons d'économies budgétaires ?

Julie Lemée

Migrants : hypocrisie criminelle

Macron a annoncé le 27 juillet une série de mesures concernant les migrants, dans la continuité de la politique de ses prédécesseurs.

Divisant les réfugiés entre demandeurs d'asile et « migrants économiques », il a réaffirmé vouloir renvoyer ces derniers, ajoutant qu'il « n'existe pas de pays qui peut accueillir tous les migrants économiques. » Comme si la France n'était pas, à l'égal des autres puissances impérialistes, responsable de la misère qui pousse des centaines de milliers de personnes à

fuir leur pays pour tenter de survivre ailleurs !

Alors que plus de 100 000 personnes ont traversé la Méditerranée depuis janvier et que plus de 2 250 y ont laissé la vie, Macron ne cherche pas à les secourir. Il propose de créer des centres de tri, des « hotspots », destinés à les trier, et à en retenir le plus grand nombre sur le sol africain, au Niger, au Tchad

et même en Libye, une fois la situation de celle-ci « stabilisée ». Cette politique, mise en place par les dirigeants européens, Hollande en tête, maintient déjà dans de tels centres, en Grèce, en Turquie et au Liban, loin des villes de la riche Europe de l'Ouest, une grande partie des réfugiés originaires du Proche-Orient.

Dans le même temps, Macron veut réduire de 18 à 6 mois la durée d'attente pour le traitement des demandes de droit d'asile, de manière à renvoyer plus rapidement, « dignement »

ose-t-il ajouter, ceux qui ne l'obtiennent pas, dans le cadre d'une « vraie politique de reconduite à la frontière ».

Quant à sa promesse d'héberger tous les réfugiés présents sur le sol français d'ici la fin de l'année, Macron se garde bien de préciser où et avec quels moyens. D'ailleurs, le premier ministre avait déjà rejeté la création de nouveaux centres d'accueil deux semaines plus tôt, tandis que la police évacuait manu militari les migrants de la Porte de la Chapelle à Paris.

Laisser les migrants circuler librement et s'installer où ils le souhaitent serait la seule solution humaine. Rien n'empêchera les victimes de guerres ou de la pauvreté de fuir et de tenter leur chance ailleurs. En multipliant les obstacles sur leur route, Macron, comme ses prédécesseurs, joue sur les préjugés contre les migrants autant qu'il les alimente. Et sa politique aura contribué à ce qu'il y ait de nouveaux drames et de nouveaux morts.

Jacques Le Gall

À Calais, la brutalité des autorités

Le conseil d'État a rejeté, le 31 juillet, le recours de la maire de droite de Calais et du ministre de l'Intérieur. Ce recours visait à contraindre la décision d'un juge administratif les contraignant à mettre un point d'eau à disposition des migrants. La maire de Calais a immédiatement déclaré qu'elle ne respecterait pas cette décision, dénonçant « une injustice ». Il fallait oser, de la part d'une élue qui interdit à des gens à la rue de boire et de se laver.

De son côté le comportement de la police à Calais a été dénoncé le 26 juillet dans un rapport de l'organisation humanitaire Human Right's Watch. Cette dernière a recueilli le témoignage de nombreux migrants se plaignant d'être régulièrement gazés. Dans l'espoir de les chasser de Calais, des policiers les aspergent de gaz poivre provoquant « une cécité temporaire, de fortes douleurs oculaires et des difficultés respiratoires ». Leur nourriture est aussi aspergée, ce qui la rend immangeable,

ainsi que le peu d'affaires qu'ils utilisent comme les sacs de couchage, qu'il faut alors pouvoir laver pour les utiliser à nouveau.

Le ministre de l'Intérieur, Collomb, a d'abord nié, expliquant que le gaz poivre n'était pas fourni à la police, avant de reconnaître « qu'il peut y avoir quelques dérapages individuellement ». Des dérapages multiples qui ressemblent fort à une politique systématique de chasse aux migrants.

Lucien Détroit

À Metz, des conditions indignes

À Metz, quelque 400 réfugiés, parmi lesquels 150 enfants, vivent entassés dans un véritable bidonville, sur le parking de l'avenue de Bliida.

Depuis 2013, en accord avec la mairie, la préfecture ouvre ce camp chaque année aux migrants qui arrivent à Metz avant qu'il leur soit trouvé un hébergement. mais elle les laisse vivre dans des conditions d'hygiène déplorables. Dans ce camp, le nombre de sanitaires est bien

inférieur aux normes du Haut-Commissariat aux réfugiés. Qu'on ne nous dise pas que, dans un pays riche comme la France, il n'y a pas les moyens d'offrir des conditions simplement humaines !

Selon le Collectif mosellan de lutte contre la misère, Metz compte 7 600 logements vides : il suffirait que la préfecture réquisitionne une toute petite partie de ces logements pour accueillir ces réfugiés.

Correspondant LO

Pesticides : Hulot couvre les empoisonneurs

Le gouvernement a récemment publié la liste de 1 600 pesticides, autorisés et disponibles dans le commerce, qui sont susceptibles de contenir des perturbateurs endocriniens.

Cette publication – pour information seulement, car pas un seul de ces produits ne sera interdit – fait suite à la réglementation concernant les perturbateurs endocriniens contenus dans les pesticides, adoptée par la Commission européenne le 4 juillet.

Depuis des mois voire des années, la Commission européenne discutait et rediscutait de cette réglementation. Dans le même temps se sont accumulés les rapports scientifiques faisant état des risques sanitaires graves auxquels les perturbateurs endocriniens

exposent. Mais les industriels de la chimie, les BASF, Monsanto, Sygenta et autre Bayer ont de leur côté multiplié les pressions et autres actions de lobbying pour infirmer ces études.

Le 4 juillet, les industriels ont gagné. La réglementation des perturbateurs endocriniens adoptée par la Commission européenne est telle que la plupart des pesticides qui en contiennent continueront

à être épanchés sur les cultures. En effet, il faudra apporter la preuve des effets nocifs de chaque produit avant de pouvoir l'interdire en tant que perturbateur endocrinien. La protection de la santé humaine et de l'environnement attendront...

En son temps, Ségolène Royal avait affirmé qu'une telle réglementation des perturbateurs endocriniens était inacceptable.

Nicolas Hulot, lui, parle d'une avancée considérable et se contente de la publication des listes de pesticides qui en contiennent, présentée comme une action de transparence permettant aux consommateurs d'orienter leurs choix d'achat... Il fait ainsi la preuve de son souci de ne surtout pas contrarier la santé de l'industrie chimique.

Sophie Gargan

Flamanville : danger, patrons irresponsables

À Flamanville, à proximité de la centrale nucléaire EPR en construction, deux anciennes centrales sont en fonctionnement depuis une bonne trentaine d'années.

Lors des travaux de l'EPR, des ouvriers ont découvert des déchets enfouis à faible profondeur dans les environs et jusque sous les modules préfabriqués des ouvriers, abandonnés là lors de la construction des deux premiers réacteurs. Ces déchets ne sont pas radioactifs, fort

heureusement, car le combustible nucléaire est arrivé après. Mais on ne sait pas ce qu'il y a dedans et on ne sait pas non plus quelle quantité il y a. En continuant de creuser, on en trouve d'autres.

Cette affaire illustre combien la volonté de faire des économies à tout prix entraîne de négligences. Car si ces déchets sont là, c'est parce qu'EDF, à l'époque, voulait économiser leur traitement. Ce genre de comportement

dangereux se pratique largement.

Dernièrement c'est l'affaire du camion versant de l'acide d'Arcelor Mittal dans la nature qui a été révélée. Et combien d'usines ont fermé leurs portes en laissant derrière elles des sols pollués aux produits chimiques, métaux lourds, etc ?

Toute l'industrie, nucléaire ou pas, pratique ainsi, et c'est à ce prix qu'elle augmente ses profits.

André Victor



Les agriculteurs, premières victimes.

ALIMENTATION GENERALE.FR

Mayotte : **luttres victorieuses des travailleurs**

À Mayotte, depuis plusieurs mois, des grèves importantes ont mobilisé ou mobilisent encore des centaines de travailleurs, souvent des grosses entreprises comme Colas, Mayotte Channel Gateway (MCG), les dockers du port de Longoni, Bourbon Distribution Mayotte (BDM) ou encore la DEAL où le conflit est toujours en cours.

Ces grèves, parfois longues comme à Colas, ont concerné surtout les salaires et les conditions de travail et ont souvent été victorieuses. Les travailleurs ont fait montre de combativité face à des patrons n'hésitant pas à recourir aux forces policières et aux tribunaux, ou à sanctionner des travailleurs en pleine grève.

La grève la plus marquante a été celle des travailleurs du groupe Colas et de sa filiale ETPC. Celle-ci a démarré le 9 mai et a duré 72 jours. Les ouvriers réclamaient notamment une augmentation de salaire de 300 euros, la mise en place du régime d'intéressement et de participation, d'une complémentaire retraite, l'attribution d'une prime exceptionnelle de 800 euros pour chaque salarié. Cette grève a été suivie par un peu plus de 150 salariés sur les 572 paralysant les chantiers et la carrière de ETPC.

En réponse à cette mobilisation, la direction ne

proposait que 200 euros de primes, excluant les employés en CDD et en contrats de chantier.

Au cours de leur action, les travailleurs de Colas ont pu compter sur la solidarité des travailleurs d'autres entreprises entrés en grève pour leurs propres revendications, ou suite à la grève générale lancée par la CGT-Ma le 17 juillet. Cette grève générale fut suspendue au bout de dix jours en même temps que prenait fin le conflit des dockers du port de Longoni... mais alors que démarrait celui des salariés de la DEAL.

Les travailleurs de Mayotte partis en grève générale revendiquaient la revalorisation de la « grille interpro », la revalorisation de la grille du BTP, l'application des conventions collectives nationales, l'application du titre de restauration, l'application du compte pénibilité, l'application de l'épargne salariale, de l'intéressement et de la



Grèves en juillet 2017.

participation aux bénéfices, l'application de la participation des représentants du personnel aux assemblées générales, conseils d'administration et conseils de toutes les sociétés, l'application des 35 heures pour tous les salariés. Le mot d'ordre de grève générale a été suivi par des salariés de BDM, Colas, ETPC, MCG, etc. Des manifestations ont eu lieu à Mamoudzou et Koungou, les principales villes de l'île.

Les dockers de Longoni ont repris le travail le 25 juillet après avoir paralysé l'activité portuaire pendant huit jours pour obtenir le respect... de l'accord de la précédente grève! Le mouvement chez BDM s'est terminé le

même jour avec la victoire des travailleurs qui ont obtenu une augmentation de 300 euros de leur prime de fin d'année, laquelle passe de 2 500 à 2 800 euros, une hausse de leur mutuelle et du budget des œuvres sociales, et des remboursements de leur mutuelle.

Depuis plusieurs années les travailleurs de Mayotte, du public comme du privé, se mobilisent régulièrement pour réclamer de meilleures conditions de travail et de vie en affrontant, parfois durement, leurs employeurs ou les autorités qui interviennent à la demande des patrons pour tenter d'intimider les grévistes et leurs familles, voire briser les grèves.

En 2016, la grève générale pour « l'égalité réelle » avait duré quinze jours, du 30 mars au 15 avril, et avait paralysé le pays en bloquant les routes, les administrations et bon nombre d'entreprises. Mais le relevé de conclusions signé à Paris en présence de l'ex-ministre de l'Outre-mer, George Pau-Langevin, censé apporter des améliorations, tarde à se concrétiser.

Les travailleurs de Mayotte apportent la preuve que seule l'action collective des travailleurs peut s'opposer aux attaques du patronat et de ses alliés, et arracher des avancées pour eux et leur famille.

Émile Grondin

Catalogne : **l'impasse des nationalismes**

Le numéro un du Parlement catalan, Carles Puigdemont, a récemment annoncé une nouvelle consultation, par référendum, de la population vivant en Catalogne, concernant l'indépendance de cette région. Il y a trois ans, un référendum consultatif avait mobilisé un tiers des six millions d'électeurs que compte la Catalogne. Il avait été considéré comme illégal par le gouvernement central de Madrid qui avait réagi par des menaces et différentes mesures de sanctions administratives et judiciaires. Cela n'a pas empêché aujourd'hui les politiciens indépendantistes de défier de nouveau le pouvoir central.

Que veulent réellement les dirigeants catalanistes? S'en prendre à ceux qui exploitent les travailleurs, ouvriers ou paysans vivant en Catalogne? Quand ils s'adressent aux opprimés ce n'est que pour obtenir leurs suffrages. Et ils en recueillent un certain nombre, ne serait-ce que parce que la situation des classes populaires se dégrade, en Catalogne comme dans le reste de l'Espagne. Les politiciens catalanistes accusent les dirigeants de l'État central de favoriser les autres régions. Ils revendiquent de ne plus rien devoir payer à Madrid pour pouvoir gérer la Catalogne comme un pays indépendant. Comme

si la Catalogne d'aujourd'hui était le pays martyr, victime du pouvoir central! Mais demain dans une Catalogne indépendante, qui peut croire que les banquiers catalans et autres, les industriels, les riches, vont se mettre à défendre les intérêts des classes populaires de Catalogne?

Les dirigeants du mouvement nationaliste catalan visent en réalité à défendre les intérêts des possédants de cette région. Ils veulent entraîner derrière eux l'ensemble de la population, y compris les classes populaires. Ce n'est pas la première fois qu'en Catalogne comme dans bien d'autres pays du monde le régionalisme ou

encore le nationalisme sont utilisés comme une arme au service des bourgeois et des possédants.

Cela a déjà existé en Espagne. La Catalogne fut l'une des régions qui connut le développement rapide et puissant d'une classe ouvrière constituée de travailleurs venus de diverses régions où la misère régnait dans les campagnes. Et, à cette période, les militants socialistes et

anarchistes combattaient le nationalisme. À Barcelone, ils imposèrent par exemple que les tracts ouvriers soient toujours publiés en espagnol pour ne pas écarter les « émigrés » d'alors qu'étaient les travailleurs des autres régions.

Plusieurs années plus tard, dans la période qui suivit la victoire de Franco, l'idée qu'il ne fallait pas se diviser au sein du mouvement

ouvrier était partagée par de nombreux militants. Pour eux, l'idée que le monde du travail se défendrait en reprenant les drapeaux des régionalistes contribuait à diviser les exploités. C'est bien ce qui se produit aujourd'hui, alors qu'au contraire, de l'Andalousie à la Catalogne, au Pays basque ou ailleurs, les travailleurs ont les mêmes intérêts.

Henriette Mauthey

Espace privatisé

Le Luxembourg, déjà paradis fiscal pour les financiers, vient d'élargir son horizon en faisant voter une loi qui autorise les entreprises privées à s'approprier des ressources... dans l'espace.

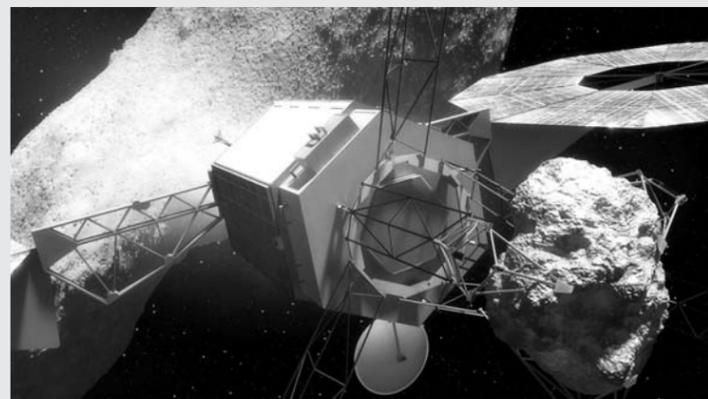
C'est le deuxième pays au monde à légiférer sur ce sujet, après les États-Unis en 2015 car jusqu'à maintenant, le domaine spatial était considéré comme un « patrimoine commun de l'humanité ». Certains capitalistes lorgnent donc déjà sur les ressources

extra-terrestres en espérant en tirer de copieux profits dans le futur.

Le pillage des matières

premières n'a pas de frontières, ni terrestres, ni inter-galactiques!

N.S.



Ou comment capturer un astéroïde.

Venezuela : derrière la crise politique

Au Venezuela, moins d'une semaine après l'élection d'une Assemblée constituante marquée par une abstention massive à laquelle appelaient les opposants au gouvernement de Nicolas Maduro, la tension reste très forte à Caracas, la capitale, et dans l'ensemble du pays.

Face aux manifestations de l'opposition qui s'étendent et se durcissent dans diverses régions, Nicolas Maduro défie les partis d'opposition. Sommé par le président des États-Unis, Donald Trump, de laisser la place, il refuse de s'incliner. Il réaffirme sa volonté de continuer la politique de son prédécesseur Hugo Chavez auquel il a succédé en 2013 après le décès de ce dernier. Il s'arroge les pleins pouvoirs tandis que les partis d'opposition continuent d'appeler à sa destitution.

Ce que contestent aujourd'hui les opposants de droite au régime ainsi que les États-Unis, ce ne sont pas les méthodes de Maduro. Ce n'est pas non plus l'impasse dans laquelle s'est enfoncée l'économie. Ce qu'ils combattent est le fait que contre vents et marées les régimes d'Hugo Chavez, puis de Nicolas Maduro aient tenté de desserrer la dictature économique et politique des groupes capitalistes internationaux, à commencer par les groupes américains.

Bien sûr les choix politiques de Hugo Chavez, comme ceux de son successeur, ne font pas d'eux des révolutionnaires. Ni

Chavez ni Maduro ne sont les représentants des intérêts des classes populaires. Maduro lâchera peut-être les amarres. Mais il est de ceux qui ont osé faire face à la pression de l'impérialisme des États-Unis dans ce continent sud-américain où il impose depuis plus d'un siècle ses diktats.

Aujourd'hui, le gouvernement Maduro se retrouve dans une impasse, accentuée en particulier par la crise mondiale et la chute des prix du pétrole. C'est ce qui laisse la possibilité aux dirigeants de l'opposition, largement soutenus par les États-Unis, de mener une offensive politique. Ils peuvent utiliser le mécontentement et organiser des manifestations répétées auxquelles adhèrent non seulement bien des petits-bourgeois, mais aussi une partie des couches populaires.

Ce n'est certainement pas cette opposition qui ouvrira une issue à la population pauvre. Mais ce n'est pas ce qui intéresse les dirigeants des États-Unis. Pour eux, ce qui compte est d'abattre un gouvernement qui a tenté de corriger des injustices subies par les exploités, par la population pauvre.

H. M.

Brexit : les banques françaises ne perdent pas le Nord

À l'issue d'une réunion entre Bruno Le Maire et les représentants de la Fédération bancaire française (FBF) le 21 juillet à Bercy, cette dernière a évoqué le possible déplacement de près d'un millier d'emplois de la City de Londres vers le quartier de la Défense, comme conséquence du Brexit, dans les deux ans à venir. La FBF se gargarise de la possible création d'au moins 3 000 emplois indirects.

Un chiffre somme toute relatif, car les banques françaises emploient directement entre 15 000 et 20 000 personnes à Londres. Mais en plus, entre 2015 et 2016, les banques ont orchestré des réductions massives d'effectifs, alors que leurs

bénéfices étaient pourtant insolents.

En réalité, les grandes banques françaises comptent bien mettre à profit la situation créée par le Brexit pour obtenir des faveurs supplémentaires du gouvernement. La FBF précise ainsi que pour que ces emplois soient effectivement créés « la France doit aussi rassurer [sur] sa politique fiscale », autrement dit concrétiser les promesses de baisses d'impôts et d'autres allègements fiscaux formulées par Macron et Édouard Philippe.

Le nouveau gouvernement restera évidemment tout à l'écoute des exigences de ces grands groupes financiers.

Melika Rieux

Maroc : Mohamed VI face à la contestation



Manifestation le 11 juin à Rabat.

Le 29 juillet, lors du discours anniversaire de son accession au pouvoir, le roi Mohamed VI est intervenu pour la première fois dans le conflit du Rif. Parmi les 1 178 personnes graciées à cette occasion, il a annoncé la présence de quelques manifestants et militants du Hirak, le « mouvement de libération populaire » de la région du Rif.

Face à la mobilisation qui ne cesse pas dans cette région autour de la ville d'El Hoceima, le roi du Maroc espère faire retomber la tension en annonçant ces quelques libérations. La liste des libérés n'a pas été rendue publique mais le nom de Silya Ziani, une des dirigeantes du mouvement, a filtré.

Il est vrai que le gouvernement a tout essayé pour calmer la colère déclenchée il y a plus de neuf mois par la mort atroce de Mohsin Fikri, happé par une benne à ordures alors qu'il s'opposait à la destruction de sa marchandise. Elle a été l'étincelle qui a entraîné dans des manifestations une partie de la population, qui exprimait ainsi son exaspération devant le chômage et le mépris de l'administration.

Tout d'abord, le gouvernement a laissé la population exprimer sa colère dans différentes villes du royaume, sans vraiment intervenir. Mais il a aussi accusé les contestataires d'être financés par des séparatistes étrangers, espérant ainsi couper la population du Rif du reste du pays. Peine perdue, le mouvement s'est renforcé. Dans bien des régions, les problèmes de chômage, de pauvreté et de corruption sont les mêmes. Même si elles restent minoritaires, les manifestations ont continué. Le gouvernement a envoyé des représentants promettant de donner rapidement satisfaction aux demandes des manifestants d'El Hoceima, pourvu qu'ils arrêtent.

Puis la répression a commencé par la mise en

détention de centaines de manifestants, dont le principal dirigeant Nasser Zefzafi qui risque aujourd'hui plusieurs années de prison. Loin de cesser, les manifestations ont continué avec le slogan « Nous sommes tous des Zefzafi », demandant le respect et la dignité pour tous. Quand elles ont été interdites dans les centres-villes, elles se sont poursuivies ailleurs, y compris sur les plages.

Dans son discours, le roi a pris pour cible les fonctionnaires, les responsables régionaux, les maires, les accusant de ne pas assez écouter le peuple. En jouant la carte de la démagogie, il espère encore une fois endormir les révoltés. Mais ceux-ci attendent du concret en ce qui concerne l'emploi, la construction d'un hôpital, d'une université, la fin de la corruption et aussi bien sûr, la libération de tous les manifestants encore détenus. Pour le moment rien n'a bougé.

Malika Farès

Migrants : enfants victimes

L'Unicef, le fonds de l'ONU pour l'enfance, a publié début juillet un rapport accablant sur les enfants migrants.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, ils sont « plus nombreux que jamais à se déplacer (...) à la recherche de sécurité ou d'une vie meilleure. (Dans leur majorité), ils se déplacent à l'intérieur de l'Afrique, et pas vers l'Europe ou ailleurs. » Sur 12 millions d'Africains que la misère, les conflits qui se multiplient, la disparition des cultures du fait du réchauffement climatique, poussent à migrer chaque année, 7 millions, soit plus de la moitié, sont des mineurs.

En mai dernier, le même organisme avait rédigé un autre rapport d'où il ressortait que le nombre d'enfants réfugiés et migrants voyageant seuls a atteint un niveau historique. Leur nombre a presque quintuplé depuis 2010, et cela va empirer, ce rapport ne laissait aucun doute sur la question. Au passage, il mentionnait que 100 000 enfants non accompagnés avaient été appréhendés à la frontière du Mexique avec les États-Unis en 2015-2016; que 170 000 avaient demandé l'asile en Europe durant la même période; qu'ils représentaient 92% des enfants arrivés par mer en Italie, en

2016-début 2017 et 28% des victimes de la traite d'êtres humains dans le monde...

Cette réalité terrible frappe les populations en Afrique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud notamment, sans épargner les plus vulnérables, les enfants. Cela suffirait à condamner un système mondial placé sous la coupe des intérêts égoïstes de la bourgeoisie des pays impérialistes, qui pillent et mettent à feu et à sang des continents entiers pour accroître leurs profits, en s'appuyant sur place sur les plus infâmes dictatures.

Pierre Laffitte

Juillet 1967 : la révolte noire de Detroit

Le 23 juillet 1967, dans la nuit du samedi au dimanche, la police de Detroit fit un raid dans une soirée organisée pour fêter le retour du Vietnam de deux soldats et voulut arrêter 82 personnes, toutes Noires, cela déclencha une rébellion populaire de grande ampleur qui inquiéta la bourgeoisie américaine et les autorités de l'Amérique blanche, jusqu'au président Johnson.

Depuis des décennies, les Noirs subissaient la ségrégation et le racisme des institutions. Ils ne pouvaient loger que dans certains quartiers, les moins enviés. Leurs enfants ne pouvaient fréquenter que certaines écoles, les moins bien dotées. Peu de Noirs pouvaient voter. Des magasins, des restaurants leur étaient fermés. Des équipements publics, bien que financés aussi par leurs impôts, bibliothèques, piscines, parcs, stades, etc., leur étaient inaccessibles.

Cette ségrégation était inscrite dans les lois des États du Sud du pays, anciennement esclavagistes. Dans le Nord, et donc à Detroit au Michigan, elle était appliquée également, sans besoin de textes officiels.

Les patrons, jouant à fond les divisions raciales ausein de la classe ouvrière, discriminaient leurs salariés, réservant les emplois les moins qualifiés, et donc les moins bien payés, aux Noirs. L'industrie automobile, par exemple, ne recrutait massivement des ouvriers noirs que dans les fonderies, où le travail était extrêmement pénible.

Ceux qui n'acceptaient pas ces règles injustes s'exposaient à une violence raciste débridée. Les autorités, la police en premier lieu mais aussi la justice, et les milices comme le Ku Klux Klan, s'entraidaient pour obliger les Noirs à rester à leur place, par la terreur et les meurtres.

Le mouvement noir

Pourtant cette situation d'infériorité dans tous les secteurs de la vie sociale n'avait jamais cessé d'être contestée. À partir des années 1950 la contestation prit une forme de plus en plus massive. Les dirigeants politiques avaient alors promis de s'attaquer aux lois ségrégationnistes mais les présidents démocrates Kennedy, puis

Johnson, avaient surtout demandé aux Noirs d'être patients, de ne pas manifester leur colère.

Mais les masses noires ne voulaient plus attendre les hypothétiques fruits de luttes juridiques s'étalant sur des années. Elles ne voulaient plus se contenter de manifestations non-violentes qui n'en étaient pas moins violemment réprimées par l'appareil d'État. Vouloir simplement exercer son droit de vote pouvait amener quelqu'un en prison, ou au cimetière...

À partir de 1963, des émeutes avaient éclaté dans les ghettos noirs des villes américaines. Là étaient concentrées la misère, les taudis bondés, le chômage, la malnutrition des enfants. Là vivait le prolétariat noir.

Le soulèvement de Detroit

Il n'est pas surprenant qu'un raid policier ait été à l'origine du soulèvement de Detroit, une ville de 1,6 million d'habitants dont un tiers étaient noirs, mais où 93 % des policiers étaient blancs. Une enquête officielle, commanditée par la Maison Blanche après coup, révéla que 45 % des policiers affectés dans les quartiers noirs de Detroit étaient « violemment anti-Noirs », flanqués de 34 % de collègues ayant simplement des « préjugés » racistes.

Le harcèlement brutal des Noirs était quotidien, mais les autorités pensaient ainsi prévenir tout soulèvement. C'est le contraire qui se produisit dans la foulée du raid policier du 23 juillet. Assez rapidement, le dimanche matin, les magasins furent pillés. Les gens pouvaient enfin emmener chez eux de la nourriture ou des fournitures auxquels ils n'avaient pas accès faute d'argent. Des Blancs pauvres se joignirent également à cette appropriation de biens de première



Detroit 1967 : les Noirs n'ont plus peur.

nécessité.

Des armureries furent attaquées et des armes à feu disparurent dans la foule. Il était évident que les autorités réprimeraient violemment la population de Detroit, comme elles le faisaient systématiquement lors des émeutes urbaines comme des simples manifestations pacifiques. De plus en plus d'habitants étaient décidés à ne plus se laisser faire : s'armer était un premier pas.

La répression

Le dimanche 23 juillet au soir, le couvre-feu fut déclaré à partir de 19 h : un quart d'heure plus tard la première victime tombait, c'était un adolescent noir de seize ans abattu par la police de Detroit. Mais celle-ci était incapable d'en finir avec ce qu'elle avait elle-même provoqué.

Le lundi 24 juillet le gouverneur fit donner les agents du shérif du comté et ceux de la police de l'État du Michigan. Il y eut 1 800 arrestations ce jour-là. Mais les dizaines de milliers de personnes ayant pris le contrôle des rues d'une bonne partie de la ville et les centaines de milliers qui les approuvaient ne rentraient pas dans le rang.

Pire pour les autorités : de proche en proche les habitants des autres quartiers noirs de Detroit se soulevaient, sans forcément avoir connaissance de l'incident de départ. Il en allait de même dans d'autres villes du Michigan et du pays, deux douzaines en tout, montrant à quel point les ghettos noirs

étaient prêts à exploser.

Un des rares députés noirs, élu à Detroit, roula à travers les quartiers en rébellion en implorant au mégaphone les gens de rentrer chez eux. Il dut abandonner, sa voiture étant caillassée. Le gouverneur républicain du Michigan et le président démocrate Johnson mobilisèrent alors, à partir du mardi 25 juillet, 8 000 hommes de la garde nationale du Michigan et 5 000 parachutistes des divisions aéroportées. C'est avec des tanks et des mitrailleuses qu'ils purent reprendre le contrôle de la ville. Il y eut 7 000 personnes arrêtées : beaucoup d'hommes subirent la vengeance des policiers en étant tabassés. Des femmes subirent des attouchements. Même des propriétaires new-yorkais blancs, venus à Detroit au mauvais moment pour inspecter leurs immeubles, furent battus si fort par la police que « leurs testicules étaient encore noirs et bleus deux semaines après. »

Quarante-trois personnes perdirent la vie entre le 23 et le 25 juillet 1967 à Detroit. La plupart étaient de jeunes hommes noirs tués par les forces de répression.

Les suites de la rébellion

Le mouvement de Detroit fut le plus massif et le plus profond de toute la période. L'été 1967 avait vu la population noire se soulever dans plus d'une centaine de villes, dont Newark, une banlieue de New York où 26 personnes avaient perdu la vie quelques jours avant

que n'éclate le soulèvement de Detroit. Les dirigeants américains intensifièrent la répression contre les militants et les mouvements qui, au travers du slogan *Black power*, incitaient les Noirs à s'armer pour contrôler eux-mêmes leurs quartiers.

Cependant, pour la bourgeoisie américaine, l'alerte avait été grave. Parallèlement, craignant que les masses noires n'évoluent encore plus vers une voie révolutionnaire, elle se décida à mettre réellement un frein à la ségrégation.

La bourgeoisie craignait aussi que ces soulèvements, mobilisant le prolétariat noir là où il vivait, ne touche ses usines. Les constructeurs automobiles embauchèrent des Noirs à tous les postes d'ouvriers, mais aussi à des postes de professionnels ou de petite maîtrise donnant accès à des salaires meilleurs. Les autorités investirent des moyens dans les écoles et les logements des quartiers pauvres. Des programmes sociaux soulagèrent la misère. Toute la classe ouvrière allait ainsi bénéficier provisoirement du soulèvement de sa partie noire.

Le racisme ne disparut pas, bien sûr, de la société américaine. Il ne pourra disparaître vraiment qu'avec la fin du système capitaliste, tant le mépris envers les pauvres et le racisme s'entremêlent. Mais la révolte des ghettos noirs fit suffisamment peur aux capitalistes et à leur gouvernement pour qu'ils deviennent plus prudents pour toute une période.

L.D.

Opalines de Foucherans : fin de grève victorieuse !

Après 117 jours de grève, les aides-soignantes, AMP (aide médico-psychologique) et personnel de cuisine de la maison de retraite des Opalines de Foucherans, dans le Jura, ont finalement signé vendredi 28 juillet un accord pour reprendre le travail.



Elles ont obtenu deux embauches d'aides-soignantes, l'arrêt des formations prises sur les temps de repos, l'engagement de remplacer systématiquement les absences, et celui de supprimer les deux lits supplémentaires ouverts par les Opalines sans l'accord de l'ARS, ainsi qu'une prime de 450 euros et trois semaines de congés payés pour les grévistes.

C'est une victoire, et les grévistes pourront reprendre le travail la tête haute. Elles ne reprendront qu'après ces vacances, qu'elles débiteront ensemble, comme elles ont

mené leur grève. En effet, la CGT du Jura, qui n'a parfois pas eu autant d'énergie qu'elles durant ce très long conflit, leur a offert, pour affirmer son soutien, un séjour d'une semaine dans le centre de vacances EDF de Mouthe.

En allant devant les entreprises comme Solvay, devant les autres maisons de retraite comme à Santenay où elles se sont fait applaudir des fenêtres, devant le domicile des actionnaires à Beaune et à Montbéliard, au

CHU de Dijon, les grévistes avaient réussi, malgré leur petit nombre, à populariser leur mouvement dans le monde ouvrier du Jura et de Côte-d'Or. À tel point qu'à force de remuer ciel et terre, elles ont réussi à intéresser la grande presse et à devenir un événement national.

Leur détermination leur a valu la parution d'un article de Florence Aubenas dans *Le Monde* qui du jour au lendemain a donné une visibilité nationale à leur combat. Après sa parution,

tout à coup, les grands médias se sont déplacés, des députés de La France insoumise sont venus leur apporter leur soutien, le débat sur leur sort et les problèmes qu'elles soulevaient s'est même invité à l'Assemblée nationale. L'intérêt soudain des médias, l'écho qu'ils donnaient aux grévistes et la sympathie qu'elles suscitaient ont peut-être fait craindre une contagion du mouvement, en tout cas les Opalines ont nommé un négociateur après des

semaines de silence, ce qui a ensuite permis la signature de l'accord.

Au-delà de cette victoire spectaculaire, leur conflit a eu le mérite de dévoiler la manière dont ce type d'investisseurs font fructifier leur capital dans les maisons de retraite privées à but lucratif, et à quel prix.

Construisant des maisons de retraite, ils obtiennent des habilitations de l'État, et à partir de là, l'argent tombe : celui des résidents, 2 500 euros par mois minimum, mais surtout l'argent public, celui de l'Agence régionale de santé qui finance le salaire des infirmières, et 70% de ceux des aides-soignantes (les 30% restants étant payés par le département).

Cette issue victorieuse, elles la doivent à leur incroyable détermination. On leur souhaite de la conserver afin de faire preuve de la même vigilance dans les mois à venir.

Vive les grévistes des Opalines!

Correspondant LO

Fonderies du Poitou – Ingrandes : intérimaires et frondeurs

Les Fonderies du Poitou, à Ingrandes, dans la Vienne, emploient aujourd'hui environ 220 intérimaires et des travailleurs sous contrat GLE (contrats de groupement d'employeurs) plus défavorables encore. Sur l'ensemble des deux entreprises Alu et Fonte, les effectifs en CDI baissent depuis six ans alors que la production augmente.

En juillet 2016, à l'initiative de la CGT, des débrayages sur la fonderie Alu ont permis de dénoncer le recours abusif à l'intérim. Une journée de grève avait suivi en septembre ainsi qu'un rappel à l'ordre de l'inspectrice du travail. Celle-ci avait relevé que dans certains ateliers de production, le nombre de travailleurs intérimaires s'élevait à plus de 50% de l'effectif total.

Mardi 25 juillet, les militants CGT des deux secteurs Alu et Fonte, en lien avec la CGT intérimaire venue faire un reportage sur la précarité, se sont adressés aux intérimaires à l'heure du changement d'équipe. Ce fut l'occasion de discussions fraternelles sur

les conditions de vie, de logement, des relations avec la hiérarchie et les agences d'intérim. La plupart d'entre eux souhaitent bien sûr une embauche en CDI. Comme tous ceux des deux fonderies, ils subissent les poussières, le bruit, ils doivent manipuler des charges lourdes et des produits dangereux, en ayant parfois des contrats courts à la semaine, voire à la journée.

Plusieurs d'entre eux ont vécu des fermetures d'entreprises de la métallurgie de la région (New-Fabris, Federal-Mogul...). Certains ont subi des plans sociaux pendant des années et, arrivés à 55 ans, doivent reprendre le travail

comme intérimaires. D'autres, après 18 mois de mission dans l'entreprise, doivent attendre le délai de carence de 6 mois avant de pouvoir espérer revenir aux Fonderies. Et les feuilles de paie sont souvent pleines d'erreurs. Comme le faisait remarquer l'un d'eux, « j'ai fait de la comptabilité auparavant et pourtant je ne peux pas déchiffrer ma feuille de paie ».

Beaucoup d'intérimaires ont évoqué la nécessité de se défendre et de faire grève avec tous les travailleurs en CDI et sont conscients qu'ils auront intérêt à y aller tous ensemble. Le souvenir de grève du secteur Alu ou encore celle de l'agence Agentis est encore présent. Et certains souhaitent que de nouvelles réunions soient organisées à la rentrée, en septembre, pour discuter collectivement des moyens de se faire entendre des patrons.

Correspondant LO

GM&S La Souterraine : la lutte continue

Lundi 31 juillet, le tribunal de Poitiers a accordé quelques semaines de sursis supplémentaires aux travailleurs de GM&S de la Souterraine, dans la Creuse. Ceux-ci se battent depuis des mois pour éviter la fermeture de leur usine. Le tribunal a maintenu l'activité de l'entreprise jusqu'au 18 septembre, ce qui implique le versement des salaires, et statuera le 4 septembre sur la seule proposition de reprise connue.

Cette dernière, encouragée et partiellement subventionnée par le gouvernement, impliquerait le licenciement de 157 des 277 salariés de l'usine. Comme l'a dit un des militants de l'entreprise, « les collègues vont pouvoir partir en vacances sans recevoir de lettre de licenciement » et reprendre en rentrant le combat pour que personne ne reste sur le carreau.

Juges, ministres, cadres de PSA ou Renault, commentateurs de tout poil, repreneurs de plus ou moins bonne foi se sont demandé comment on pouvait encore tirer profit de l'entreprise, après avoir pressé les ouvriers comme des citrons pendant des années pour le compte de toute une série de repreneurs. Et, pour cela, ils ont envisagé des commandes de Renault et PSA, des subventions de l'État ou des collectivités locales, des plans divers et variés.

Le sort des travailleurs est alors une donnée du problème parmi d'autres. Il ne prend de l'importance aux yeux des décideurs que lorsque les ouvriers se font entendre. Et ceux de GM&S ont su le faire puisque, au moins jusqu'au 18 septembre, ils sont encore là.

Le cas de GM&S est connu à cause de la persévérance des travailleurs de l'entreprise. Mais d'autres entreprises sont liquidées en silence, des emplois sont supprimés par dizaines de milliers. Face aux licenciements, il faudra bien arriver à poser le problème autrement que ne le font patrons et gouvernants. Il faudra affirmer qu'aucun travailleur ne doit être privé de son emploi et de son salaire, quitte à ce qu'aucun patron ne gagne de l'argent dans l'entreprise menacée, voire à ce que les capitalistes responsables en perdent.

Paul Galois

Plantation Bois-Debout – Guadeloupe : un nouveau bras de fer

Les travailleurs de la plantation Bois-Debout, en Guadeloupe, avaient été l'exemple à suivre pour ceux des vingt autres propriétés. Soixante-trois travailleurs avaient intenté une action aux Prud'hommes pour obtenir le remboursement de sommes retenues par le patron sur plusieurs années, et ils ont gagné.

Le patron, condamné à rembourser entre 10 000 et 20 000 euros par travailleur, ne voulait pas s'exécuter, mais les ouvriers ont fait grève jusqu'à le faire céder. Ils ont ensuite réclamé que l'accord soit étendu aux quatre-vingt-neuf autres travailleurs de l'entreprise, ce que le patron promit dans un premier temps.

Ayant obtenu gain de cause, les travailleurs de Bois-Debout furent donc les seuls à ne pas se mettre en grève avec les autres plantations le 18 mai, tout en les

soutenant bien sûr.

Mais brutalement, quelques jours plus tard, le patron décida de faire appel du jugement des prud'hommes et refusa de verser les premiers 1 500 euros qu'il devait aux quatre-vingt-neuf comme début de remboursement.

Aussitôt tous les travailleurs se mirent en grève et occupèrent la grande maison d'habitation des propriétaires de la plantation, y passant la nuit au son du tambour avec d'autres travailleurs des plantations. Les



Barrage routier érigé par les ouvriers agricoles de Bois-Debout.

jours suivants le patron bloqua l'accès à la plantation.

Il a déclaré qu'il ne voulait plus que les travailleurs puissent rentrer avec leur voiture sur le lieu de travail, et a construit un parking loin de l'accès aux hangars et aux plantations. Les

travailleurs ont organisé plusieurs actions de protestation devant l'entrée de la plantation, bloqué la route nationale pendant plusieurs heures, et organisé plusieurs actions unitaires avec leurs camarades de la plantation Dambas.

Les travailleurs déclarent qu'ils n'iront pas tous les matins faire le chemin à pied et réclament une navette auto. Entre temps les quatre-vingt-neuf ont décidé d'intenter une action aux Prud'hommes.

Pierre Jean-Christophe

Saint-Gobain : suppressions d'emplois annoncées

Mercredi 19 juillet, juste avant les congés, la direction de Saint-Gobain Pont-à-Mousson, la branche canalisation de Saint-Gobain, a annoncé la suppression de 400 postes de travail d'ici à la fin de 2020.

Elle a beau faire une distinction subtile entre suppression de postes et suppression d'emplois et promettre qu'il n'y aura que des départs volontaires, cela fera 400 emplois en moins pour les jeunes et ce sera une véritable saignée parmi les 2 200 salariés de PAM, tout particulièrement dans l'usine de Pont-à-Mousson, dans la Meurthe-et-Moselle, qui est spécialisée dans la fabrication de tuyaux de fonte ductile.

Depuis plusieurs mois, l'activité était réduite et pratiquement tous les intérimaires avaient été renvoyés. Officiellement il était question d'une baisse des commandes des tuyaux de grands diamètres, ceux qui sont destinés à la grande exportation, notamment vers les pays du Golfe.

Mais récemment la direction a invoqué le manque de compétitivité de l'usine face à la concurrence chinoise et indienne pour la grande exportation. Or, en Chine et en Inde, Saint-Gobain est le deuxième producteur de tuyaux. La direction avouait ainsi que c'est elle-même qui mettait délibérément ses sites

en concurrence les uns avec les autres et privait de commandes l'usine de Pont-à-Mousson.

Pour faire passer la pilule et dissiper les inquiétudes sur la pérennité de l'usine, la direction parle d'un plan d'avenir avec de vagues promesses d'investissements, de robotisation et de digitalisation. Il n'y a rien à attendre de ces promesses fumeuses.

Face à cette attaque majeure, tous les travailleurs de Saint-Gobain PAM sont concernés. Il ne s'agit pas seulement de défendre les 400 postes que la direction veut aujourd'hui supprimer, mais bien l'ensemble des 2 200 emplois. La direction prétend que la branche canalisation lui fait perdre 10 millions d'euros par an, mais le groupe Saint-Gobain compte parmi les cent plus grands groupes mondiaux. Avec un bénéfice net affiché de 1,2 milliard, dont plus de 700 millions distribués en dividendes aux actionnaires, il a largement les moyens de maintenir les emplois existants. Mais il ne le fera pas sans y être contraint par une mobilisation des travailleurs.

Correspondant LO

Michelin : moins de travailleurs pour plus de profits

Michelin prévoit la suppression de 2 000 emplois, dont 450 aux États-Unis et 1 500 en France, d'ici quatre ans. La direction se sert de l'âge des travailleurs pour justifier son projet : en France, 5 000 départs en retraite ne seront compensés que par 3 500 embauches.

À Clermont-Ferrand, pour 2 000 départs, il y aura seulement 1 000 embauches, avec la promesse qu'il n'y aurait pas de licenciements secs. Sur les cinq sites, deux semblent particulièrement visés : les bureaux aux Carmes et le centre de recherche et développement de Ladoux. Cela se rajoute aux 500 suppressions de postes de l'an dernier, dont les 300 ouvriers touchés par la fermeture de l'atelier de rechapage de La Combaude.

Cette réorganisation à grande échelle aurait pour but d'être davantage au service du client. Au nom de la compétitivité, il s'agit bien sûr de produire davantage avec moins de salariés. Le but est évident : augmenter les bénéfices des actionnaires, au détriment des travailleurs.

La multinationale continue à mener sa politique de réduction des effectifs, sans se préoccuper des conséquences sociales. Au début des années 1980,

simplement à Clermont-Ferrand, il y avait 30 000 salariés. Après ce plan, il en restera 10 000.

Cela signifie que des milliers de travailleurs, ne pouvant plus postuler sur les postes supprimés, grossiront les rangs des chômeurs, que de plus en plus de jeunes qui cherchent du travail trouveront porte close, que ceux qui restent useront leur santé en travaillant encore plus durement.

En 2016, l'entreprise a affiché un bénéfice record de 1,7 milliard d'euros et une augmentation de 14 % des dividendes. Cela ne suffit pas encore à la famille Michelin, ni aux principaux actionnaires.

Correspondant LO

TIM – Quaëdrype : d'un vautour à l'autre

En octobre 2016, la société TIM, qui fabrique des cabines d'engins de chantier, possédée par le groupe Fritzmeier et située près de Dunkerque, licenciait 123 travailleurs, en maintenant 471 emplois. En janvier 2017, elle était placée en redressement judiciaire, en avril, elle était mise en vente.

Le 26 juillet, le tribunal de commerce de Tourcoing, après deux reports, a désigné la société Atlas, dirigée par Filipov, comme repreneur de TIM. « TIM

est sauvée », en ont conclu la presse et les politiciens locaux. Le sauvetage s'est fait au prix minimum pour le nouveau propriétaire qui paye l'usine seulement 100 000 euros. S'il avance 2,3 millions d'euros, l'État lui en apporte 2 millions, la région 3,5 millions et Caterpillar, son principal client, 4,5 millions.

Mais à peine arrivé, Filipov a annoncé le licenciement de la moitié des cinquante cadres, que les 100 euros d'augmentation concédée aux ouvriers au

même moment ne rend pas plus acceptable.

Quant aux 123 licenciés d'octobre dernier, ils n'ont pas reçu leurs indemnités, ou seulement en partie, du fait du redressement judiciaire qui gelait les dettes de TIM, et ils devront faire valoir leurs droits contre Fritzmeier aux Prud'hommes.

Les travailleurs ne pourront assurer leur avenir qu'en défendant leurs intérêts eux-mêmes et collectivement.

Correspondant LO

Juillet : les premiers pas du bonapartisme

En réprimant la fraction la plus avancée du prolétariat à Petrograd, le gouvernement provisoire désormais dirigé par Kerenski et où dominaient les ministres bourgeois du Parti cadet avait mécaniquement renforcé les forces opposées à la révolution et à son propre pouvoir. Connaissant parfaitement le déroulement de la Révolution française et son issue, l'arrivée au pouvoir du général Bonaparte par un coup d'État, les dirigeants du Parti bolchevique ne manquèrent pas de faire le parallèle. Dans l'ascension de Kerenski et de son chef d'état-major, Kornilov, ils voyaient se profiler ce danger du bonapartisme. Lénine s'en explique à la fin juillet 1917 (le 11 août, selon notre calendrier) :

« Le ministère Kerenski est incontestablement celui des premiers pas du bonapartisme. Le principal caractère historique du bonapartisme s'y trouve nettement affirmé : le pouvoir d'État, s'appuyant sur la clique militaire (sur les pires éléments de l'armée), louvoie entre deux classes et forces sociales hostiles qui s'équilibrent plus ou moins.

La lutte de classe entre la bourgeoisie et le prolétariat atteint son plus haut degré d'acuité : les 20 et 21 avril, puis du 3 au 5 juillet, le pays a été à un cheveu de la guerre civile. Ce facteur économique et social ne constitue-t-il pas la base classique du bonapartisme ? D'autres, tout à fait connexes, viennent en outre s'y ajouter : la bourgeoisie jette feu et flamme contre les Soviets, mais ne peut pas encore les dissoudre

d'un seul coup et les Soviets, prostitués par les Tsérétéli, les Tchernov [les dirigeants des partis menchevique et socialiste-révolutionnaire] et consorts, ne peuvent déjà plus opposer à la bourgeoisie une résistance sérieuse.

Les grands propriétaires fonciers et les paysans vivent aussi dans une ambiance de veille de guerre civile : les paysans exigent la terre et la liberté et ne peuvent être bridés – si seulement ils peuvent l'être – que par un gouvernement bonapartiste capable de prodiguer sans vergogne, à toutes les classes, des promesses dont aucune ne sera tenue.

Ajoutez à cela les défaites militaires provoquées par une offensive aventureuse, avec son cortège de plus en plus nombreux de phrases sur le salut de la patrie (qui

voient en réalité le désir de sauver le programme impérialiste de la bourgeoisie), et vous obtiendrez un tableau complet de la situation politique et sociale qui caractérise le bonapartisme. (...)

Mais reconnaître l'inévitabilité du bonapartisme, ce n'est nullement oublier l'inévitabilité de sa faillite. (...)

Que le parti dise hautement et clairement au peuple la Vérité sans réticences, qu'il dise que nous assistons aux débuts du bonapartisme ; que le « nouveau » gouvernement Kerenski, Avksentiev (le ministre de l'Intérieur) et Cie n'est qu'un paravent derrière lequel se dissimulent les cadets contre-révolutionnaires et la clique militaire, véritables détenteurs du pouvoir ; que le peuple n'aura pas la paix, que les paysans n'auront pas la terre, que

les ouvriers n'auront pas la journée de 8 heures, que les affamés n'auront pas de pain sans liquidation complète de la contre-révolution. Que le parti le dise, et le développement des événements montrera, à chacune de ses phases, que le parti a raison.

La Russie a traversé, à vive allure, une période pendant laquelle les partis petits-bourgeois socialiste-révolutionnaire et menchevique eurent la confiance de la majorité du peuple. Dès à présent, la majorité des masses laborieuses commence à payer chèrement cette confiance.

Tout indique que les

événements continuent à se dérouler à très vive allure et que le pays approche de la phase suivante pendant laquelle la majorité des travailleurs se verront obligés de confier leur sort au prolétariat révolutionnaire. Le prolétariat révolutionnaire prendra le pouvoir, commencera la révolution socialiste, ralliera autour d'elle, en dépit de toutes les difficultés et de tous les zigzags possibles du développement ultérieur, les prolétaires de tous les pays avancés et vaincra la guerre et le capitalisme. »

C'était annoncer très précisément ce qui allait survenir deux mois plus tard.



Kerenski devant les cadets.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
 www.lutte-ouvriere-audio.org

SNCF : panne géante, choix néfastes

La panne qui vient de paralyser la gare de Paris-Montparnasse est tombée au plus mauvais moment : lors du chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes. Résultat, au moins 5 000 personnes, selon la SNCF, n'ont pas pu prendre leur train dimanche 30 juillet, des milliers encore le lendemain et le surlendemain...

Certes, même dans une société bien mieux organisée que celle dans laquelle nous vivons, une société qui aurait vraiment pour premier souci la qualité de vie de tous ses membres, il y aura sans

doute encore des pannes, des dysfonctionnements.

Mais la SNCF et ses pouvoirs de tutelle (l'État-actionnaire et les gouvernements qui agissent en son nom) ont fait des choix, depuis des années, qui

ne peuvent avoir que des conséquences néfastes. Ils ont supprimé des milliers de postes; sous-traité toujours plus de tâches de maintenance à des sociétés privées dont le souci numéro un est de faire de l'argent; concentré les investissements sur le TGV, plus destiné à l'exportation qu'à améliorer les conditions de voyage des travailleurs; réduit d'autres investissements moins profitables pour les grosses

sociétés privées, mais plus utiles à la population.

On l'a constaté, un autre été, en 2013, lors de la dramatique catastrophe en gare de Brétigny, qui mettait clairement en cause le manque de moyens et de personnel pour entretenir les voies. Et on le constate chaque jour avec la fermeture de lignes régionales et avec les incidents à répétition sur les lignes de banlieue des grandes villes, qui font que les trajets

quotidiens s'apparentent souvent à une galère pour bien des salariés.

La paralysie de la gare Montparnasse n'est pas la faute à pas de chance: c'est un révélateur d'une dégradation généralisée du service public du transport ferroviaire. Une dégradation qui, elle non plus, ne doit pas grand-chose au hasard, mais beaucoup aux choix sociaux et économiques de ceux qui nous gouvernent.

Pierre Laffitte

JO 2024 à Paris : qui gagne ?

Paris organisera donc les Jeux olympiques de 2024. Et, affirment en chœur politiciens, sportifs et financiers, ces Jeux de 2024 seront économes, écologiques, recyclables.

Ils prétendent que la plupart des équipements existent déjà, que les autres seront soit reconvertis pour le grand public soit démontables, que les retombées économiques atteindront les dix milliards d'euros et que des centaines de milliers d'emplois seront créés avant et pendant les Jeux.

Il n'est pourtant pas besoin d'être grand clerc pour savoir que l'État et les collectivités locales

financeront les Jeux avec de l'argent public et à fonds perdus, comme partout et comme toujours. Et on sait d'avance que « la grande fête du sport » sera, pour les groupes de médias, les agences mondiales de publicité, les marques les plus puissantes et les banques, la grande fête du business.

Le show aura du succès, quoi de plus normal. On peut s'attendre à des exploits, des larmes, des explosions de joie et de belles compétitions. Les sportifs et les metteurs en scène sont des professionnels, le public est bon enfant et admirateur du beau geste. Mais, vu que l'immense majorité

verra les Jeux à la télévision, quelle importance pour le spectateur que l'image vienne du stade de France ou de la planète Mars ?

En revanche, les spectateurs – et les autres – verront la facture sur leurs feuilles d'impôts. Et chacun subira la propagande nationaliste permanente célébrant la prétendue communion de tout un peuple fêtant ses héros, et les génuflexions quotidiennes devant le monde du fric, du spectacle et de la publicité, c'est-à-dire devant le capital.

Sept ans avant la date fatidique, on en est dégoûté d'avance.

Paul Galois



Incendies de forêts : des économies criminelles

Plus de 7 000 hectares de forêts sont partis en fumée ces derniers jours dans le Sud-Est et la Corse. Un bilan qui aurait sans doute été moins lourd si les moyens matériels avaient été à la hauteur.

La sécurité civile dispose en théorie de 23 bombardiers d'eau pour faire face aux incendies de forêts. Mais, de fait, les avions opérationnels sont en dessous de la vingtaine. Au plus fort des incendies, quatre Canadair et un Tracker étaient restés cloués au sol

par manque de pièces détachées. Par ailleurs, cette flotte est vieillissante, certains appareils étant vieux de 45 ans.

Ce manque de moyens avait été dénoncé par le syndicat des pilotes de bombardiers d'eau dès avant le début de l'été. C'est la menace de grève des pilotes qui a amené les autorités à changer d'attitude. Tout en continuant de nier l'insuffisance de la flotte, expliquant les ravages causés par les incendies par le fait que les feux s'étant développés

« la nuit à un moment où les avions ne pouvaient pas voler », Gérard Collomb, le ministre de l'Intérieur, a annoncé la commande de six bombardiers d'eau supplémentaires, donnant raison aux pilotes sans le dire.

Le gouvernement mégote quand il s'agit de la protection civile. Beaucoup moins quand il est question de commandes d'armes, qui enrichissent Dassault et consorts.

Denis Aler

Locataires : les expulsions vont bon train

Une femme de 85 ans a été expulsée de son appartement à Paris en juillet. Heureusement, soutenue par ses voisins, elle a trouvé refuge temporairement à l'hôpital public.

Le nombre d'expulsions avec intervention de la police, voire de maitres-chiens, a triplé depuis 2 000 pour atteindre plus de 14 000 expulsions en 2015. Et encore ce chiffre ne prend-il pas en compte les expulsions de personnes sans hébergement,

comme à Angers, où 100 personnes et 30 enfants qui occupaient des bâtiments publics depuis plusieurs mois en ont été chassés et sont désormais à la rue depuis 10 jours, sans qu'aucune solution ne leur soit proposée.

D'un côté, les revenus des plus modestes diminuent, de l'autre le nombre de logements abordables est cruellement insuffisant...

Gaëlle Regent

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Que la cote de popularité de Macron et de son gouvernement ait baissé n'a rien de surprenant. Celui qui affirmait n'être « ni de gauche ni de droite » montre chaque jour un peu plus que derrière cette formule creuse se trouve un serviteur zélé du Medef, comme ses prédécesseurs. Les premières attaques contre les travailleurs et les plus démunis ont déjà commencé, avec la baisse des indemnités en cas de licenciement reconnu abusif et celle des aides au logement, ou la hausse de la CSG, notamment pour les retraités ayant plus de 1 200 euros de revenus, et à côté de cela, la baisse des impôts des plus aisés.

Les travailleurs ne peuvent se laisser tondre sans réagir. Quel programme devront-ils opposer à celui de Macron, qui leur permette en outre de se regrouper derrière leurs intérêts collectifs? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter.

Vous trouverez ci-dessous les prochaines étapes de leurs caravanes.

Nord

Judi 3 août :

Denain

Vendredi 4 août :

Maubeuge/
Ferrières-la-Grande

Samedi 5 août : Douai

Loire/Drôme

Judi 3 août :

Montélimar

Vendredi 4 août :

Romans-sur-Isère

Samedi 5 août : Valence

Aisne/Nord/Somme

Lundi 7 août : Hirson,

Vervins, Fourmies

Mardi 8 août : Péronne,

Bohain

Mercredi 9 août :

Saint-Quentin

Judi 10 août : Laon

Vendredi 11 août : Chauny,

Tergnier

Samedi 12 août : Soissons

Manche/Mayenne

Lundi 7 août : Caen

Mardi 8 août : Cherbourg

et Granville

Mercredi 9 août : Saint-Lô et Bayeux

Judi 10 août : Fougères et Vitré

Vendredi 11 août :

Mayenne et Évron

Samedi 12 août : Laval

Aquitaine/Limousin

Lundi 7 août : Langon/
Marmande

Mardi 8 août : Libourne

Mercredi 9 août : Bergerac

Judi 10 août : Périgueux

Vendredi 11 août : Limoges

Samedi 12 août : Brive